ENCORE QUELQUES MOTS A LA NOBLESSE ET AU TIERS-ETAT.

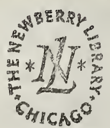
Falloit-il ou non aſſembler les Notables ? Les objets ſoumis à leur examen, devoient-ils leur être préſentés dans le détail, dans la forme qui a été employée ? Devoient-ils même leur être ſoumis ? La réponſe à ces queſtions eſt plus facile aujourd'hui, que dans le moment important & preſſant où le parti de réunir cette Aſſemblée a été déterminé, & où la marche à ſuivre dans l'inſtruction qui lui étoit demandée, a été réſolue. Ce n'eſt plus ce dont il s'agit aujourd'hui ; mais toujours eſt-il vrai que les eſprits qui ne ſe refuſeront pas à l'évidence, reconnoîtront, dans la détermination qu'a priſe le Gouvernement, une bonne-foi, une droiture, dont on ne peut trop louer l'intention ; & que cette Aſſemblée de Notables a cependant exprimé, dans ſes Diſcours de clôture, un eſprit de patriotiſme, de déſintéreſſement, d'amour du bien, qui doit être préjugé le ſentiment général de tous les Ordres de ce Royaume.

Cette ſeule diſpoſition aſſure le bien de l'Etat : la dette eſt énorme ; le déſordre paroît grand dans pluſieurs branches de l'Adminiſtration ; le mécontentement, ou plutôt l'inquiétude, agite tous les eſpris ; mais nos reſſources ſont, dans tous les genres, au-deſſus encore de nos maux. Un meilleur ordre dans la

nature de nos impositions & dans leur recette, une répartition plus proportionnée des charges de l'Etat, les saines lumieres du siecle consultées, l'expérience des Peuples qui nous entourent mise à profit, selon la convenance de notre pays, de notre Gouvernement, des mœurs de la Nation, & plus que tout, l'occupation continuelle où est le Monarque d'opérer le bien de son Royaume, la respectable disposition où il se montre de faire, au bonheur de sa Nation, le sacrifice de la partie de son pouvoir dont ses Ministres pourroient abuser, malgré ses intentions bienfaisantes; tout assure à la France la plus grande prospérité, & sa destinée est telle, que la situation de malheur qui a provoqué la crise actuelle, & qui eût été la destruction de tout autre Empire, est, pour ses Citoyens & pour son Roi, l'annonce d'un avenir de bonheur, de tranquillité & de gloire, dont peut-être ils n'auroient jamais pu concevoir l'espérance.

Ce bonheur est en nos mains; il est le résultat nécessaire de notre harmonie, du simple desir d'en jouir, de la seule résolution de ne pas nous y opposer. Notre rôle à tous, notre intérêt propre est de servir les intérêts de l'Etat; nous n'en avons pas d'autre. De l'ordre que nous y rétablirons, naîtra nécessairement l'assurance de nos propriétés, de notre liberté, de notre tranquillité; tout autre intérêt, indigne d'ailleurs de Citoyens bons & honnêtes, ne pourroit encore être qu'éphémere.

Persuadons-nous de cette vérité; qu'elle dirige nos actions; qu'elle soit l'étendart sous lequel tous les Citoyens, animés par le patriotisme, par la gloire nationale, par l'amour de l'ordre, se réunissent. Ah! ces sentimens sont plus répandus que l'on ne se plaît à le dire. Il me semble les trouver en France, dans tous les Ordres, dans toutes les classes, dans toutes les familles: vraiment sentis, ils donnent la soif des sacrifices, & nous n'en avons pas à faire; nous n'avons



que du bonheur à prétendre : ne nous y refusons pas.

Sans doute ce retour au bien, source certaine de la prospérité de l'Etat & du bonheur de tous les Ordres qui le composent, effraye quelques Citoyens qui, aveuglés par des préjugés, égarés par des haines particulieres, corrompus par des principes de vices & de personnalités, croient ne trouver leur prospérité particuliere que dans le désordre général, & cherchent à créer ou à prolonger leur existence aux dépens de l'ordre public. Ces hommes, à qui le titre de Citoyen ne devroit plus appartenir, n'ont de passion que le malheur général. Infatigables dans le besoin de la satisfaire, tout moyen leur est propre. Ils calomnient les bonnes intentions, donnent aux vues sages & droites une interprétation odieuse ; ils épient les mécontentemens passagers ; caressent les intérêts particuliers ; mettent à profit toutes les circonstances du moment ; flattent, séduisent, épouvantent, & parviennent à égarer vers eux des ames honnêtes & faciles. Les obstacles qu'apportent ainsi au bien ces hommes dangereux, sont d'autant plus difficiles à surmonter, qu'ils ont su présenter à leurs prosélytes la doctrine dont ils les ont envéloppés, sous les apparences de pureté, d'honneur, d'amour du bien, & que, quand les moyens de désordre sont dans l'esprit & dans la bouche de leurs victimes, la conscience de leurs vertus est encore dans leurs cœurs.

Leur conviction entraîne leurs démarches : celles qui ont plus d'éclat, qui ont plus l'apparence du courage, de la vérité, de la franchise, sont entreprises avec plus d'avidité par ces ames vives & honnêtes que l'opinion du bien détermine ; mais si la droite raison, si l'intérêt général, considéré dans son véritable objet, n'ont pas dirigé ces démarches, quelque bonne qu'en ait été l'intention, le danger n'en est que plus grand, & le mal qu'elles ont occasionné, croissant & s'étendant sans cesse, ne conoît bientôt plus

de bornes ; & ne peut plus même recevoir de modération.

Du nombre & à la tête de ces questions, dont les fauteurs du désordre peuvent s'emparer pour perpétuer le malheur public, est celle de la proportion dans la représentation des trois Ordres aux Etats-Généraux.

Je n'ai sûrement point la prétention d'entrer ici dans cette question si souvent & si diversement traitée depuis deux mois. Si les discussions longues & approfondies des Bureaux ; si les Ecrits éloquens qui ont présenté au jugement public cette matiere sous tous ses rapports, n'ont pu opérer des changemens dans les avis de chacun, pourrois-je espérer plus de succès ? Je me bornerai seulement à dire qu'il me semble que cette question, toujours environnée d'intérêts étrangers à sa propre essence, n'est envisagée par personne dans la simplicité qui lui appartient.

Les premiers Ordres s'opposent à une double représentation du Tiers, pénétrés de la crainte que cet Ordre, parvenu à cette égalité de nombre, ne prétende à leur enlever les distinctions qui appartiennent aux rangs qu'ils tiennent dans l'Etat depuis le commencement de la Monarchie. Le Tiers réclame cette égalité du nombre, parce que, fatigué d'une répartition onéreuse pour lui des charges de l'Etat, il veut ne payer que ce qu'il doit, & craint que les deux premiers Ordres n'établissent le maintien de leurs priviléges sur la conservation d'une répartition disproportionnée, & d'une nature d'impôt qui, semblant marquer de flétrissure tout ce qui n'est pas privilégié, porte un obstacle moral & certain à l'accroissement des richesses du Tiers & de la prospérité de l'Etat.

Cependant la Noblesse, persuadée aujourd'hui que la véritable proportion des richesses doit déterminer celle de la part de chacun à l'impôt, est disposée à consentir, à solliciter même, s'il étoit nécessaire, l'extinction des abus qui ont long-tems soulagés ses

charges. Le Clergé exprime le même desir ; & le Tiers-Etat, persuadé de son côté qu'une Monarchie ne peut exister sans une distinction d'Ordres, sans rangs gradués & intermédiaires, porte d'autant plus de respect à la conservation de ces distinctions, qu'il n'a jamais méconnues, que ceux qui ont droit d'en jouir écoutent davantage la voix de la justice & de l'humanité.

Tel est l'état véritable de la question.

Le succès des vœux des trois Ordres est l'intérêt de l'Etat. Aucun n'oseroit s'y refuser, tous y ont consenti, & cependant cette question, embarrassée de difficultés qui lui sont étrangeres, enveloppée d'intérêts qui ne sont pas les siens, rendue enfin méconnoissable, divise aujourd'hui les sociétés, & peut devenir bientôt un foyer de discorde & de dissention publique.

Déjà les esprits s'animent & s'aigrissent. Les perturbateurs du repos de l'Etat, mettent en jeu tous leurs moyens. Ils excitent l'amour-propre des uns à ne pas sortir de l'opinion erronée qu'ils ont embrassée ; ils appellent les autres à la gloire de se faire un nom dans le désordre des affaires ; ils fomentent les prétentions des Corps, éveillent les intérêts particuliers, calomnient les intentions réciproques des Ordres ; profitent des soupçons dont ils les ont environnés pour jetter dans leurs cœurs des racines de haine, & d'inimitié, & mettent ainsi dans les mains de tous les torches de la révolte & de la sédition.

Ah ! de grace, Citoyens honnêtes & purs, Citoyens que le sort de l'Etat, que le bien de votre patrie intéressent, défendez-vous de leurs prestiges, repoussez leur séduction, redoutez leurs conseils, il en est tems encore. Le mal est grand, l'esprit de désunion, soufflé par ces esprits pervers, le rend tous les jours plus effrayant, mais il n'est pas encore à son comble. Opposons tous, par notre accord, par notre harmonie, par

notre dévouement à l'intérêt public, une barriere insurmontable à son accroissement ; formons une ligue puissante de patriotisme & de désintéressement, & que fermes dans nos principes, comme dans notre amour pour l'Etat, les intentions vraiment citoyennes qui nous animent ne nous emportent pas dans des démarches, qui, ayant pour objet le salut de notre patrie, seroient trop hasardées, trop peu réfléchies pour l'opérer avec certitude, & pourroient n'être pas sans inconvéniens.

Parmi ces démarches éclatantes, dont la pureté de l'intention ne fait pas disparoître le danger, ne peut-on pas placer la démarche des Princes, dans le Mémoire qu'ils ont présenté au Roi. Et si des Princes dont le patriotisme, dont l'amour du bien sont connus, qui ont donné dans les deux Assemblées des Notables des preuves constantes de dévouement à la chose publique ; dont les intérêts sont, s'il est possible, plus encore que ceux d'aucun autre citoyen, liés aux intérêts du Roi & à ceux de l'Etat : si ces Princes, dis-je, ont pu égarer, dans une démarche nuisible, leur intention patriotique, que ne doit-on pas craindre de Citoyens moins élevés en dignité, moins associés à l'intérêt de l'Etat, moins purs dans leurs vues, & quelle prise n'ont pas les méchans sur des esprits moins éclairés ?

Je ne me permettrois pas de relever ici le danger de ce Mémoire rendu public, si l'intention de ceux qui l'ont présenté pouvoit être équivoque ; mais elle ne l'est pas. Ce Mémoire peut être répondu, balancé par d'autres, qui, portant des vues aussi bonnes, & cependant fort différentes en principes & en systêmes, présageroient aussi des malheurs, si les opinions qu'ils présentent n'étoient pas accueillies, & augmentoient par-là le danger de notre situation.

Les opinions sur le fait de la représentation des

trois Ordres, étoient sans doute distinguées avant la présentation de ce Mémoire.

Les Princes avoient donné leur avis dans leurs Bureaux : cet avis étoit connu du Roi ; il est consigné dans les procès-verbaux. Qu'a donc eu d'utile cette démarche éclatante qu'ils ont cru devoir à la distinction de leur rang, à leur attachement pour la Noblesse ?

Etoient-ils chargé de parler au nom de cette Noblesse ? Elle va être assemblée ; elle le sera en Corps dans les Bailliages, elle le sera par Députés aux Etats-Généraux. C'est alors qu'elle pourra faire entendre son vœu. Si ce vœu, quel qu'il soit, n'est pas celui que la raison, les convenances, les circonstances semblent devoir dicter, au moins ce vœu sera exprimé légalement, & la Noblesse de tel ou tel Bailliage, qui prendra la délibération de voter aux Etats-Généraux, pour ne pas demander l'égale répartition des charges de l'Etat, blessera sans doute la justice, & l'opinion aujourd'hui consacrée, mais sera habile à faire ce vœu.

Jusques-là nul ne peut prononcer en son nom ; & la déclaration faite dans tel Bureau, faite même par les Princes, de payer en raison de leurs propriétés, fait honneur à la disposition de ceux qui l'ont prononcée, mais ce seroit un manque de respect dû à leurs corps s'ils avoient pu penser engager plus que leur propre bien. S'ils n'ont pu adopter cette pensée, quelle est donc l'utilité de cette démarche ?

Encore une fois, je n'examine pas en elle-même la question qui fait le principal motif de la démarche des Princes, l'opinion qu'ils ont mise en avant étoit la leur : elle étoit la suite necessaire de leur conviction ; mais si des esprits mal intentionnés n'eussent pas voulu profiter de cette opinion comme ils auroient, il est vrai, cherché à profiter de l'opinion contraire, auroient-ils voulu lui donner une suite au-delà de l'exacte nécessité ?

Cette ſuite eſt la publicité de la démarche. Ces Princes, qui ont cru devoir à leur rang, à l'importance de la circonſtance, à l'invitation du Roi, de préſenter particuliérement, & en Corps, leur opinion, d'avertir leur Souverain des maux qui menaçoient ſa Couronne & ſon pays, ont ſenti ſans aucun doute la néceſſité du ſecret; ils ont penſé qu'une telle démarche, faite auprès du Roi perd, en étant connue, du reſpect dont ne doivent jamais ſe départir aucune de celles qui lui ſont adreſſées; que la répandre n'eſt plus laiſſer le Roi juge de la réclamation qui lui eſt préſentée, mais ſoumettre au jugement public, & cette réclamation, & la conduite ultérieure du Souverain. Et cependant cette démarche étoit publique avant même d'être faite; trente copies manuſcrites du Mémoire étoient, dès le lendemain, répandues dans Paris, & aujourd'hui ce Mémoire s'y diſtribue imprimé avec profuſion.

La confiance des Princes a donc été trahie dans le reſpect dont ils ſont pénétrés pour le Roi, eux ſes Sujets les plus fideles, les Citoyens les plus ſoumis & les plus dévoués. Elle l'a encore été dans l'amour qu'ils portent à l'intérêt public, à la tranquillité nationale, à leurs propres intérêts.

Les raiſons qui accompagnent le Mémoire des Princes ſont, ſans doute, les plus fortes, qu'ils ont pu raſſembler. Ils ont dû appuyer des moyens les plus puiſſans une opinion qu'ils croyoient auſſi importante pour l'avantage du Roi & de la Nation; & cette maniere de développer leur opinion, ſuite néceſſaire de leur conviction, ne peut encore que faire honneur à leur intention patriotique; mais la force & la chaleur de ces moyens, ſans inconvénient lorſqu'elles étoient ſoumiſes au jugement ſeul du Roi, prennent un autre caractere dès qu'elles parviennent à la connoiſſance publique.

La crainte préſentée au Roi de la ſciſſion des deux premiers

premiers Ordres, & de leur éloignement des Etats-Généraux, si la représentation n'étoit pas telle qu'ils la desirent, ne peut-elle pas être regardée, lorsqu'elle est connue, comme un conseil donné à ces deux Ordres de prendre ce parti vraiment funeste, & ne paroît-elle pas leur montrer des Chefs prêts à se mettre à leur tête, puisqu'ils ont admis la possibilité de cette affreuse extrémité?

Ces deux Ordres veulent payer sans doute en raison de leurs propriétés, non par sentiment de générosité, mais par esprit de justice. Cependant peut-on se flatter que ce désintéressement soit aussi général qu'il seroit nécessaire, & peut-on raisonnablement croire que beaucoup de leurs membres ne cherchent pas, sous le prétexte de la conservation de leurs priviléges honorifiques qui ne sont pas attaqués, à se préserver de l'augmentation de charge qu'une plus égale répartition de l'impôt leur feroit supporter? Que de gens qui parlent honneur, bon Dieu! & dont malheureusement on connoît l'histoire. Voilà donc la vérité rangée avec l'esprit de désordre & de subversion sous l'étendart des Princes les plus généreux, les plus nobles, les plus amis de l'ordre public, les plus persuadés que la tendance de tous les Ordres du Royaume vers l'intérêt général peut seule l'opérer.

Ce Mémoire connu devient une démarche offensive contre le Tiers; c'est un parti qui vient se déclarer contre ses intérêts; car ce Tiers n'a fait aucune démarche publique contre les droits de la Noblesse; & si quelques écrits, dont plusieurs sont trop chauds sans doute, ont avancé des opinions hasardées, fausses, sans fondement & sans raison, peut-on en conclure parce que les Auteurs ne peuvent peut-être pas prouver de Noblesse, que les principes que renferment leurs pamphlets soient le catéchisme du Tiers, tandis qu'au contraire les réclamations pu-

bliques qu'a faites jusqu'ici cet Ordre, tendent seulement à obtenir une proportion de représentation plus analogue à sa population.

Ce Mémoire accuse le Tiers de prétendre anéantir tous les droits des premiers Ordres, de vouloir détruire la Monarchie, de méconnoître les Loix de l'Etat. La dénonciation de ces criminelles intentions du Tiers peut-elle être appuyée sur des faits? Rendue publique, n'est-elle pas un appel à la Noblesse? Et quels principes plus actifs de désordre & de mal pourroit chercher à répandre parmi nous l'ennemi le plus acharné du nom François, que de persuader à l'Ordre de la Noblesse que celui du Tiers ne veut que le détruire; & au Tiers, que la Noblesse ne songe qu'à l'opprimer?

Cet écrit répandu ne peut-il pas être jugé par le Tiers, l'opinion générale de la Noblesse?

Ne peut-il pas lui persuader que l'intention de cet Ordre est de le tenir dans un état de servitude civile.

Que le généreux empressement avec lequel quelques-uns de ses membres ont déclaré que toute distinction dans le paiement des charges publiques devoit être à jamais effacé, sera démenti lors de la réunion de cet Ordre, & n'étoit qu'un piége tendu à la crédulité du Tiers, dans la vue de le subjuguer davantage?

Que la Nobelesse, qui a donné tant de preuves de son patriotisme & de son dévouement, dont l'esprit, dont les sentimens sont aujourd'hui, ainsi que ceux de tous les Ordres, ce qu'ils ont toujours été, veut ramener dans l'administration une espece de partialité, d'injustice, de féodalité, que les mœurs, les lumieres du siecle & la générosité de la noblesse Françoise ont solemnellement désavouée?

L'éclat, la forme du Mémoire des Princes, réputés, encore une fois, le vœu de la Noblesse, ne pourra-t-il pas faire croire à l'Ordre du Tiers qu'il a une injure à effacer, un parti à combattre, & ne se

perſuadera-t-il pas, en voyant le premier Ordre ſe former en corps pour réſiſter à des prétentions que lui, Tiers, n'a jamais formées, de voir auſſi s'aſſocier pour en repouſſer l'accuſation, pour maintenir une prétention qu'il croit légitime, & qu'une grande partie de la Nation de tout Ordre & de tout état a sanctionnée ?

Cependant quelle funeſte conſéquence, quel pernicieux effet de la confiance trahie, & quelles nouvelles armes puiſſantes pour ceux qui, coupables des premiers déſordres, ne peuvent s'arrêter dans leur odieuſe menée, dans leur criminelle entrepriſe, que par la déſunion générale, que par la deſtruction de tout ce qui peut opérer le bien !

Ces mêmes eſprits tournant, contre ceux qu'ils auront abuſés, les erreurs dans leſquelles ils les auront entraînés, repréſenteront dans le public les Princes s'oppoſant au bien du Royaume, par l'obſtacle qu'ils cherchent à porter à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, ſacrifiant les vrais intérêts de la Nation, qui, bien vus, ne ſont que ceux du Roi, aux intérêts particuliers de quelques Corps, à l'ambition de quelques Citoyens, à des vues perſonnelles, difficiles ſans doute à prononcer, mais qui leur ſeront ſuppoſées ſans peine, & que l'aveugle & trop crédule vulgaire croira ſans répugnance ; ils chercheront à les noircir aux yeux de cette Nation, dont l'habitude eſt d'être attachée à ſes Princes, & dont la diſpoſition eſt d'aimer ceux-ci. Ils attribueront au Tiers les torts provoqués par la Nobleſſe ; à la Nobleſſe, les torts que les démarches excitées du Tiers auroient néceſſitées ; à l'un à l'autre de ces Ordres, les ſentimens particuliers de quelques-uns de leurs Membres ; & portant entr'eux le ſoupçon & la haine, ils rendront ennemis les deux Ordres de l'Etat, dont les intérêts ſont les mêmes ſous le plus grand nombre de rapports, & aſſez diſtincts dans les autres pour ne pouvoir

jamais être opposés; les deux Ordres qui devroient à jamais être inséparables, pour achever l'union de la Nobleſſe avec le Clergé & les Parlemens, Ordres & Corps qui, monſtres dans tout Etat bien conſtitué, ſe ſont montrés les ennemis de la Nobleſſe dans toutes les circonſtances où il ne leur a pas été néceſſaire de l'abuſer. Et cependant la réunion des Etats-Généraux éprouvera des obſtacles peut-être inſurmontables; leur Aſſemblée, ſi elle s'opere, ſera ſans effet; l'eſprit de ſoupçon, de défiance, de haine, y prendra la place de cette harmonie de tous les Ordres, de cette généroſité nationale, de cet enthouſiaſme patriotique, dont le plus léger mouvement donneroit à la France une proſpérité & une ſplendeur auxquelles elle a dû toujours prétendre, mais que jamais juſqu'ici elle n'a pu obtenir? Les maux de l'Empire accrus, puiſque le ſeul remede qui les devoit éteindre, n'aura fait que les aggraver, demeureront ſans reſſource & ſans eſpérance; & ce Royaume, flétri aujourd'hui par le déſordre de ſes finances, par l'inſufiſance de ſes Loix, par la ſorte d'anarchie à laquelle, depuis quelques années, ſon Gouvernement eſt en proie; déchiré peut-être, par une guerre inteſtine, deviendra le jouet & le mépris de l'Europe, qui devoit en attendre des leçons & des loix.

Voilà cependant, on ne peut ſe le diſſimuler, juſqu'à quel mal peut entraîner une démarche ſi pure dans ſes vues, ſi loyale, ſi néceſſaire dans l'opinion de ceux qui l'ont faite: voilà comme la malignité & l'eſprit de parti empoiſonnent juſqu'aux vertus, dénaturent juſqu'aux plus honorables intentions.

Pardonnez, généreux Princes, ce développement des dangereuſes conſéquences que peut entraîner après elle la publicité de votre réclamation. J'honore vos qualités perſonnelles; deſirant le bien de l'Etat au-deſſus de mes intérêts particuliers, je crois ne pas ſurpaſſer votre patriotiſme, ſi j'impute à des conſeils

perfides l'opinion que vous avez prise de la néceſſité de cette démarche & la publicité donnée à votre Mémoire ; je n'attaque pas même l'intention de ceux qui, placés près de vous, appellés dans votre intimité, honorés de votre confiance, ne peuvent avoir d'autre intérêt que votre gloire, & y ſont fideles ; mais combien plus cet amour même de votre gloire ne les rend-il pas faciles à la ſéduction ? Combien la loyauté de leur ame & la pureté de la vôtre n'ajoutent-elles pas de force à l'opinion qu'ils jugent, & vous préſentent comme celle du courage, de la franchiſe & de la vraie généroſité ?

C'eſt en oſant développer la poſſibilité du danger de vos démarches au public qui vous revere, qui ne peut s'abuſer ſur vos intentions, que je combats plus puiſſamment le projet qu'auroient peut-être d'une démarche pareille, les Citoyens d'une opinion oppoſée à celle renfermée dans votre Mémoire, démarche que tant de prétextes pourroient rendre néceſſaire à leurs yeux, & qui ne ſeroit cependant qu'un pas de plus, un pas plus dangereux encore, vers le déſordre, vers la confuſion, vers la néceſſité du mal.

Ceſſons d'agiter cette queſtion tant rebattue, tant diſcutée, qui n'eût dû jamais l'être que par la Nation aſſemblée. Ne changeons pas en partis ce qui n'eſt que différence d'opinions, que le tems la connoiſſance plus réfléchie de nos véritables intérêts ſauront rapprocher. N'oppoſons pas, par des inimitiés perſonnelles, par l'effet pernicieux d'eſprit de corps mal dirigé, des obſtacles invincibles au bien qui nous eſt néceſſaire, au bien que le Souverain le plus généreux, le plus paternel, nous invite à recevoir. Ne rendons pas ſans effet cette bonté à la fois naturelle & réfléchie, ſi reſpectable dans tout homme, & ſi rare dans un Monarque. Ecoutons ſa voix qui nous appelle au bonheur.

Non, nous n'y ſerons pas ſourds. Cette crainte de

fciſſion, que l'ardeur qu'ont les Princes de voir aſſembler les Etats-Généraux, leur a fait regarder comme poſſible, ſe montrera ſans fondement. Quel que ſoit le parti de convocation que prenne le Roi dans cette circonſtance rendue difficile par des débats trop connus, par des livres trop exaltés, nous accourons tous à ſa voix. Munis des inſtructions de nos Commettans, nous apporterons à l'Aſſemblée nationale l'eſprit de patriotiſme, de loyauté, de déſintéreſſement, que la grandeur des circonſtances rendra utile; nous y apporterons l'eſprit vraiment François. Roi, Nobleſſe, Tiers, nous formons l'Etat. De quelque preſtige que l'on veuille nous environner, nous en ſommes réellement les ſeuls Ordres; nous ſeuls, & la majeſté du Roi ne ſera pas bleſſée de ſe voir ainſi rapprochée de ſes fideles ſujets, nous ſeuls, dis-je, avons intérêt à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, nous ſeuls avons droit d'attendre un grand bien des réſultats de cette Aſſemblée nationale. L'Ordre du Clergé qui, occupé ſans ceſſe de nous primer & de nous jouer, ſe rapproche à ſon gré de l'un de nous, quand il en eſpere quelques avantages; les Parlemens qui tendent depuis leur création & par toutes leurs démarches à exercer ſur nous une ariſtocratie auſſi dangereuſe pour l'intérêt de l'Etat, qu'inſoutenable pour ceux qu'ils veulent en rendre victimes, peuvent-ils deſirer les Etats-Généraux? Peuvent-ils ſe flatter d'y conſerver la jouiſſance des droits, la poſſeſſion des priviléges, de l'autorité que la crédulité de nos peres, ou la foibleſſe de nos Rois, leur ont laiſſé uſurper? Leur conſtitution, leur conduite pourront-elles tenir à l'examen de la ſaine raiſon, d'une politique inſtruite & réfléchie? Ils redoutent & doivent redouter cette Aſſemblée qui doit rendre à l'Empire la proſpérité qui lui appartient, & qu'à ces titres le Roi & la Nation doivent deſirer. S'ils ne peuvent en empêcher la convocation, ils doivent s'efforcer d'en rendre la réunion inutile.

Noblesse & Tiers, lisez l'Histoire : ouvrez les yeux ; jugez du présent par le passé ; ne vous laissez pas abuser par de vaines paroles. Ah ! consultez mieux vos véritables intérêts, défendez votre loyauté, votre amour du bien, des écueils qui leur sont présentés. L'intérêt de l'État vous appelle, il demande vos sacrifices, il demande vos lumieres, il demande votre prudence, il vous impose impérieusement la loi de faire cesser, dans cette grande circonstance, toute considération personnelle ; & encore une fois, aucun intérêt veritable ne vous sépare, tous doivent vous rapprocher. Si vous semblez divisés aujourd'hui, c'est faute de vous entendre. Attendez votre réunion, apportez-y les dispositions qui sont dans vos cœurs, ne les laissez pas empoisonner par aucune séduction étrangere, & heureux d'avoir échappé aux piéges qui vous étoient tendus, vous en reconnoîtrez alors l'évidence & l'adresse, vous vous occuperez sans nuage & sans méfiance des importans objets qui vous rassembleront ; vous porterez à l'examen des grands intérêts qui vous seront soumis, tout ce que la nature & vos réflexions vous auront donné de lumieres, tout le dévouement que l'amour de la Patrie aura placé dans vos cœurs.

Vous avez un grand déficit à combler ; vous avez à établir un nouvel ordre dans les finances, un systême différent d'impositions à proposer, une législation souvent mauvaise & toujours imparfaite à corriger, les vices de votre constitution à faire disparoître ; vous avez à garantir votre Souverain & vous de l'abus que ses Ministres pourroient faire de sa confiance, à vous préserver des résultats nécessaires, du peu d'intérêt, qu'incertains dans leurs places, ces Administrateurs d'un moment portent généralement à la chose publique. Vous avez enfin à réparer, à consolider presque toutes les parties de l'administration de ce vaste Empire.

La tâche eſt grande, ſans doute ; mais l'eſprit d'union & d'harmonie qui vous animera, votre patriotiſme, principe de tout effort & de tout ſuccès, vous en faciliteront la réuſſite.

Vous invoquerez les lumieres de tous les ſiecles, de tous les pays ; vous vous nourrirez de l'expérience de vos voiſins ; vous mettrez à profit les vices & les avantages de toutes les conſtitutions connues ; vous conſulterez les légiſlations diverſes qui gouvernent tous les Empires.

Animés dans ce travail, le plus beau qui jamais ait appartenu à des hommes, par l'ardeur d'opérer le bien de vos concitoyens, tempérée cependant par le deſir de l'établir avec certitude, vous ne croirez pas qu'une ſeule de vos ſéances puiſſe produire l'entiere révolution de bonheur dont vous enviſagerez la certitude. Vous vous trouverez heureux, à cette premiere réunion, d'en poſer les fondemens indeſtructibles ; & après avoir, par quelques ſacrifices paſſagers qui ne coûteront rien à votre généreux déſintéreſſement, aſſuré la dette de l'Etat, vous propoſerez avec confiance à votre Souverain des moyens de régénérer ſa Nation, analogues au caractere, aux mœurs de ſes habitans, à ſa population, à ſes moyens de richeſſes, à l'étendue de ſes domaines, à ſa poſition dans le continent ; vous rendrez à ſon trône & à ſon empire la conſidération qui lui appartient ; vous leur ferez reprendre la place qui leur eſt aſſignée dans l'Univers, la premiere de toutes.

Vous aurez ſatisfait alors à la tâche précieuſe d'aſſurer avec ſolidité, & pour jamais, le bonheur de votre Roi, ſur la grandeur, la proſpérité, la force de votre Nation ; & remplis de cette noble ſatisfaction que peuvent peut-être ſeules donner les grandes vertus dirigées vers de grands intérêts, vous retournerez dans vos foyers jouir, avec vos concitoyens, de tout le bonheur dont vous leur apporterez la certitude.

FIN.